



ANNEXE 1

LISTE et COMPOSITION DES GROUPEMENTS DE COMMUNES

DENOMINATION DU GROUPE DE COMMUNES	CODE DU GROUPE DE COMMUNE	COMPOSITION DU GROUPE DE COMMUNES
Fort de France et environs	972 951	Fort de France, Schoelcher, le Lamentin, Saint-Joseph.
Le Marin et environs	972 953	Le Marin, Rivière-Pilote, Sainte-Anne, Sainte-Luce, le Vauclin.
La Trinité et environs	972953	La Trinité, Gros-Morne, Le Robert, le François.
Saint-Pierre et environs	972 954	Bellefontaine, Saint-Pierre, le Carbet, le Morne Rouge, Case-Pilote
Ducos et environs	972 955	Ducos, Saint-Esprit, Rivière-Salée, Trois-Ilets, Diamant.
Sainte-Marie et environs	972 956	Sainte-Marie, Marigot, Lorrain, Basse-Pointe.



PIECES JUSTIFICATIVES ET SITUATIONS FAMILIALES

Priorité handicap	La pièce attestant que l'agent ou son conjoint entre dans le champ du bénéfice de l'obligation d'emploi. Tous les justificatifs attestant que la mutation sollicitée améliorera les conditions de vie de la personne handicapée (attestation RQTH et justificatifs médicaux). S'agissant d'un enfant non reconnu handicapé mais souffrant d'une maladie grave, toutes les pièces concernant le suivi médical notamment en milieu hospitalier spécialisé.
Rapprochement de conjoints	Agents mariés ou pacsés au plus tard le 1^{er} septembre 2012 ; Agents non mariés ou agents pacsés ayant un enfant né ou à naître reconnu par les deux parents au plus tard le 1^{er} janvier 2013 ; Agent ayant la garde alternative ou conjointe d'un ou plusieurs enfants de 18 ans au 1^{er} septembre 2013 ; Dans les deux premières situations, le conjoint doit exercer une activité professionnelle, ou être inscrit à pôle emploi après cessation d'une activité professionnelle.
Rapprochement de domicile	attestation de la résidence professionnelle et de l'activité professionnelle du conjoint (CDI, CDD sur la base des bulletins de salaire ou des chèques emploi service ...) sauf si celui-ci est agent du ministère de l'éducation nationale. En cas de chômage, il convient de fournir une attestation récente d'inscription au service public de l'emploi et de joindre une attestation de la dernière activité professionnelle, ces deux éléments servant à vérifier l'ancienne activité professionnelle du conjoint ; pour les contrats d'apprentissage, joindre une copie du contrat précisant la date d'entrée en vigueur de celui-ci et sa durée. La procédure est identique en présence d'un contrat d'ATER ou de moniteur ; pour les demandes de rapprochement de conjoints portant sur la résidence privée, toute pièce utile s'y rattachant (facture EDF, quittance de loyer, copie du bail ...)
Rapprochement de la résidence de l'enfant (RRE)	photocopie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant ou de toute pièce officielle attestant de l'autorité parentale unique, joindre les justificatifs et les décisions de justice concernant la résidence de l'enfant, les modalités d'exercice du droit de visite ou d'organisation de l'hébergement. Pour les personnes isolées, outre la photocopie du livret de famille ou de l'extrait d'acte de naissance, joindre toute pièce attestant que la demande de mutation améliorera les conditions de vie de l'enfant (proximité de la famille, facilité de garde ...)
Stagiaire IUFM	pièce justifiant de la qualité de stagiaire IUFM ; arrêté ministériel, attestation de l'IUFM ;



ANNEXE 3

**CALENDRIER DES OPERATIONS DE LA PHASE INTRA ACADEMIQUE
2013**

MARS AVRIL	du 15 mars au 10 avril 2013	Saisie des vœux sur SIAM via IPROF
AVRIL	<u>au plus tard le 19 avril</u>	Date limite de retour des dossiers médicaux et RQTH au service médical académique
	<u>à partir du 11 avril</u>	Envoi par la DP des confirmations de demandes et saisie des préférences
	<u>jusqu'au 17 avril</u>	Retour confirmation et pièces justificatives
MAI	<u>jusqu'au 13 mai</u>	contrôle et traitement des demandes par la DP
	<u>du 14 mai au 31 mai</u>	Affichage des barèmes sur SIAM
	✓ 13 mai	Groupe de travail barèmes et handicap : COP - CPE
	✓ 15 mai	Groupe de travail barèmes et handicap : EPS
	✓ 23 juin	Groupe de travail barèmes et handicap : LYCEES
	✓ 27 juin	Groupe de travail barèmes et handicap : PLP
JUIN	du 05 juin au 26 juin	Réunion des instances paritaires CAPA et FPMA
	à partir du 11 juin	Affichage des résultats sur SIAM, IPROF
	5 juillet	Phase d'ajustement et d'affectation des TZR



ANNEXE 4

ETABLISSEMENTS RELEVANT DU DISPOSITIF APV :

- LP Frantz Fanon,
- LP Chateauboeuf,
- LP Raymond Nérès.
- Collège Lagrosillière,
- Collège Terres Sainville,
- Collège La Marie,
- Collège Petit Manoir,
- Collège Dillon I,
- Collège Lorrain,
- Collège Basse-Pointe,
- Collège Saldès,
- Collège La Meynard,
- Collège Morne des Esses,
- Collège Dillon II,
- Collège Paul Symphor,
- Collège Gérard Café,
- Collège Euzhan Palcy, Gros Morne
- Collège Paul Symphor, Le Robert
- Collège Robert 3, Le Robert
- Collège Trianon, Le François
- Collège Place d'armes 2, Le Lamentin
- Collège Louis Delgrès, Saint Pierre
- Collège Belle Etoile, Saint-Joseph